

Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 20 mai 2026, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Mme Myriam Nickner-Hudon	Administrateur
■ M. Mathieu Montégiani	Administrateur
■ M. Christopher Auger	Administrateur
■ Mme Ariane Veillette-Lebrasseur	Administratrice
■ M. Simon Raby	Administrateur
■ M. Guillaume Laurin	Administrateur
■ M. Sylvain Simoneau	Administrateur
■ Mme Marilyn Wellman	Administratrice
■ Mme Virginie Bernier	Administratrice

Absences

■ Mme Morgane Person	Administratrice
----------------------	-----------------

Autres présences

■ Mme Élainie Lepage	Conseillère du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur
■ M. Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme
■ M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
■ Mme Véronique Demers	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 13 personnes participent à l'assemblée.
Personne n'est connecté en ligne.



Ordre du jour

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 20 mai 2026, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Demande d'opinion au conseil de quartier portant sur les assouplissements réglementaires dans les parcs industriels Duberger et Jean-Talon (secteur nord)	19 h 05
4.	Nomination des officiers	19 h 40
5.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2026 (18h30)	19 h 45
6.	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 50
7.	Période de questions et commentaires du public	19 h 55
8.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	20 h 20
	■ 8.1 Adoption du plan d'action 2026-2030	
	■ 8.2 Abandon de la conversion en boulevard urbain du tronçon de l'autoroute Laurentienne	
	■ 8.3 Table de concertation vélo et transport en commun (désignation des représentants)	
	■ 8.4 Retour sur les ateliers participatifs pour la transition socioécologique	
	■ 8.5 Accessibilité universelle	



9.	Correspondance et trésorerie	20 h 50
	■ 9.1 Gestion de la boîte de courriels officielle	
	■ 9.2 État des revenus et dépenses	
	■ 9.3 Résolution pour paiement de la rédaction du procès-verbal	
	■ 9.4 Registraire des entreprises	
10.	Affaires internes	20 h 55
	■ 10.1 Organisation du travail	
	■ 10.2 Communications et outils technologiques	
	■ 10.3 Biodiversité	
11.	Varia	21 h 10
12.	Fin de l'assemblée	21 h 15



Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 20 mai 2026, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Mathieu Montégiani ouvre l'assemblée à 19h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Mathieu Montégiani, appuyée par Mme Marilyn Wellman, il est résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

3. Demande d'opinion au conseil de quartier portant sur les assouplissements réglementaires dans les parcs industriels Duberger et Jean-Talon (secteur nord)

M. Guillaume Laurin propose d'augmenter le verdissement dans ce secteur. M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme à la Ville de Québec, mentionne que l'organisme Canopée est impliqué dans ce secteur et que des programmes de déminéralisation ont été mis en place par la Ville de Québec. Dans un contexte de pénurie d'espaces pour le développement industriel sur son territoire, la Ville de Québec souhaite densifier les secteurs industriels existants entre autres en augmentant la hauteur permise des bâtiments et en repensant les espaces de stationnement. Mme Nickner rappelle que les administrateurs du conseil de quartier de Saint-Sauveur attendent toujours la vision de la ville de Québec sur l'aménagement urbain du boulevard Charest Ouest.

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur recommande à l'unanimité le projet de règlement pour lequel le conseil de quartier Duberger-Les Saules s'est d'ailleurs déjà montré favorable. Pour obtenir plus de détails sur le projet, il est possible de consulter [la fiche de renseignements disponible sur le site de la Ville de Québec](#).



4. Nomination des officiers

Résolution CQSS-26-05-01

Concernant la désignation des dirigeants du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE Mme Virginie Bernier et Mme Marilyn Wellman sont intéressées à poursuivre leurs fonctions au secrétariat et à la trésorerie et qu'aucun autre membre du conseil d'administration ne se dit intéressé par ces fonctions;

CONSIDÉRANT QUE M. Mathieu Montégiani est intéressé à poursuivre son implication au sein du conseil de quartier en tant que président;

CONSIDÉRANT QUE Mme Myriam Nickner-Hudon souhaite demeurer au sein de l'exécutif du conseil de quartier tout en ayant plus de temps pour travailler sur des dossiers moins administratifs;

Sur proposition de M. Mathieu Montégiani, dûment appuyée par M. Christopher Auger, il est unanimement résolu de nommer M. Mathieu Montégiani comme président, Mme Myriam Nickner-Hudon comme vice-présidente, Mme Marilyn Wellman comme trésorière et Mme Virginie Bernier comme secrétaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CQSS-26-05-02

Concernant les signataires des effets bancaires

CONSIDÉRANT l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2026;

CONSIDÉRANT QUE lors de la présente assemblée, M. Mathieu Montégiani est élu président, Mme Virginie Bernier, secrétaire, et Mme Marilyn Wellman trésorière du conseil d'administration du conseil de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE M. Mathieu Montégiani a été nommé président en remplacement de Mme Myriam Nickner-Hudon;

CONSIDÉRANT QUE l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont les personnes qui occupent les postes de président, de trésorier et de secrétaire (deux signatures sur les trois) ;



Sur une proposition de Mme Virginie Bernier dûment appuyée par M. Sylvain Simoneau, il est unanimement résolu de nommer M. Mathieu Montégiani, président, Mme Marilyn Wellman, trésorière et Mme Virginie Bernier, secrétaire, signataires des effets bancaires à compter du 20 mai 2026. Le nom de Mme Nickner-Hudon sera retiré de la liste des signataires. Le changement sera fait auprès de l'institution bancaire.

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2026

Sur proposition de Mme Marilyn Wellman, appuyée par Mme Ariane Veillette-Lebrasseur, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 avril 2026.

6. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élainie Lepage, conseillère municipale du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur, aborde les sujets suivants :

■ **États financiers de 2025 de la Ville de Québec**

Un surplus de 78 M\$ de plus qu'escompté avec le budget a été généré par la Ville de Québec pour l'année 2025. Mme Lepage précise que la Ville de Québec est dans l'obligation d'avoir dans ses coffres l'équivalent de deux mois de liquidités. [L'enregistrement de la présentation des résultats financiers pour 2025](#) est disponible sur la chaîne Youtube de la Ville.

■ **Bilan de plantation d'arbres**

En 2025, 14 330 arbres ont été plantés sur le territoire de la Ville de Québec. En 2026, 40 arbres ont été plantés dans la cour de l'immeuble de l'OMHQ situé sur le boulevard Charest à l'angle de la rue Marie-de-l'Incarnation.

■ **Service Info-Eau**

Mem Lepage profite de l'arrivée du beau temps pour rappeler qu'il existe plusieurs règlementations en lien avec l'utilisation d'eau potable puisque la consommation augmente de 40% pendant la saison estivale. Le [service Info-Eau](#) sur le site web de la Ville permet de rapidement connaître les usages extérieurs permis selon notre localisation. Par exemple, le remplissage des piscines n'est permis que certains jours par semaine selon le numéro civique de notre adresse postale (pair ou impair).



■ **Piscine Dollard-des-Ormeaux**

Les cours de natation à la piscine Dollard-des-Ormeaux pendant la saison estivale seront à nouveau offerts par la Ville de Québec.

■ **Module de jeux**

Un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement du module de jeux au parc Lionel-Bertrand près de la rue des Ardennes.

■ **Bancs de jasette**

Le banc de jasette sur la rue Dollard sera déplacé vers la placette de l'Aqueduc.

■ **Murale de Notre-Dame-de-Lourdes**

La murale du CHSLD Notre-Dame-de-Lourde réalisée par Guillaume D. Cyr devra être démantelée pour être renouvelée. La nouvelle murale sera réalisée par le même artiste.

■ **Connexion Caron — parc Victoria**

Le corridor de vélo sur la rue Caron va se poursuivre jusqu'au parc Victoria. La connexion va se concrétiser prochainement.

■ **Escalier Colbert**

Des réparations mineures seront effectuées sur l'escalier Colbert.

■ **Lien cycle-piétons de la rue des Ardennes**

Les discussions sont toujours en cours avec le CN pour réaliser un lien cycle-piétons sur la rue des Ardennes.

■ **Accessibilité universelle**

La Ville de Québec intègre ses orientations en mobilité et accessibilité via un comité consultatif. Par exemple, la Ville intègre des dalles podotactiles à chaque fois qu'un coin de trottoirs est reconstruit.

■ **Rencontre annuelle d'information de la conseillère municipale**

Le jeudi 11 juin à 18h aura lieu la rencontre annuelle d'information de la conseillère de Saint-Roch—Saint-Sauveur, Élainie Lepage, à la bibliothèque Gabrielle-Roy.

7. Période de questions et commentaires du public

■ **Murale du CHSLD Notre-Dame-de-Lourdes**

Une citoyenne propose de prendre en photo la murale du CHSLD qui devra être démantelée afin d'en garder un souvenir. Mme Marilyn Wellman demande si la murale qui sera enlevée sera



récupérée d'une manière ou d'une autre. Mme Élainie Lepage dit douter fortement que la murale soit détruite, sans savoir exactement ce qu'il en adviendra.

■ **Itinérance**

Pour donner suite à une question d'une citoyenne se demandant si des actions sont prises concernant l'augmentation de l'itinérance dans nos quartiers centraux, Mme Lepage indique que le budget de la Ville de Québec pour la lutte à l'itinérance est passé de 1,2 M\$ à 5,4 M\$. La lutte à l'itinérance englobe plusieurs enjeux, dont les logements sociaux et la sécurité alimentaire.

■ **Coupe d'arbres matures**

Mme Myriam Nickner-Hudon déplore la coupe de deux grands ormes près du magasin Latulippe dans le cadre des travaux de la phase 3 sur l'avenue Saint-Vallier Ouest. Mme Lepage indique que ce sont 4 arbres qui seront coupés dans ce secteur soit car ils empêchent la réalisation des travaux ou car leurs systèmes racinaires seront trop endommagés. Elle rappelle que la Ville fait un travail rigoureux en amont des travaux majeurs pour limiter le plus possible le nombre d'arbres coupés.

■ **Propreté de l'artère commerciale Saint-Vallier Ouest**

Des citoyens et membres du conseil de quartier soulignent qu'un nombre important de mégots jonchent les trottoirs de la rue Saint-Vallier depuis quelques semaines. L'ajout de cendriers n'est pas une responsabilité de la Ville mais revient plutôt aux commerçants. Mme Élainie Lepage suggère tout de même aux membres du conseil de quartier de formuler une résolution sur la propreté de l'artère commerciale Saint-Vallier Ouest.

■ **Fosses de plantation**

Mme Myriam Nickner-Hudon mentionne que quelques plantations sur la rue Boisseau semblent ne pas avoir survécu à l'hiver. Ariane Veillette-Lebrasseur propose d'inviter les citoyens à « adopter » une fosse de plantation et d'en assurer l'entretien. Mme Élainie Lepage a répondu qu'il fallait laisser le temps aux plantations de prendre place et que l'Initiative [Coup de pouce vert](#) pour la végétalisation par la communauté est déjà mis de l'avant par la Ville.



8. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

■ 8.1 Adoption du plan d'action 2026-2030

Résolution CQSS-26-05-03

Concernant l'adoption du plan d'action 2026-2030 du conseil de quartier

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec exige aux conseils de quartier à se doter d'un plan d'action pour pouvoir bénéficier de la [Subvention pour améliorer le milieu de vie](#)

CONSIDÉRANT QUE le dernier plan d'action du conseil de quartier de Saint-Sauveur avait été déposé en 2012 et qu'aucune mise à jour des pistes d'action n'avait été effectuée depuis

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs du conseil de quartier de Saint-Sauveur souhaitent être guidés par un plan d'action qui reflètent les préoccupations et les priorités actuelles du quartier

Sur une proposition de Myriam Nickner, appuyée par Sylvain Simoneau, il est unanimement résolu d'adopter le plan d'action 2026-2030 du conseil de quartier Saint-Sauveur. Les actions priorisées par le conseil de quartier se déclinent selon les cinq axes suivants :

- 1) Milieu de vie
- 2) Mobilité et sécurité routière
- 3) Verdissement et parcs
- 4) Aménagements et développements urbains
- 5) Vivre-ensemble

Adoptée à l'unanimité



■ 8.2 Résolution pour l'autoroute Laurentienne

Résolution CQSS-26-05-04

Concernant la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain

CONSIDÉRANT la récente annonce du gouvernement du Québec de son abandon du projet de conversion en boulevard urbain du tronçon de l'autoroute Laurentienne entre le boulevard Hamel et la rue Prince-Édouard et son retrait du Plan québécois des infrastructures;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet, en 2011, d'une recommandation par le groupe de travail sur la mobilité durable de la ville de Québec;

CONSIDÉRANT le besoin criant de verdissement dans les quartiers centraux bordant le tronçon de l'autoroute Laurentienne visé par le projet de conversion;

CONSIDÉRANT que plusieurs conseils de quartiers, dont celui de Saint-Sauveur, se sont positionnés publiquement à plusieurs reprises en faveur de ce projet notamment afin de faciliter la mobilité active entre ces quartiers actuellement séparés par l'autoroute Laurentienne;

Sur une proposition de M. Mathieu Montégiani, dûment appuyée par Mme Virginie Bernier, il est unanimement résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur encourage le ministère des Transports et de la Mobilité durable à réinscrire le projet de conversion en boulevard urbain du tronçon de l'autoroute Laurentienne entre le boulevard Hamel et la rue Prince-Édouard à son Plan québécois des infrastructures afin de le réaliser dans les meilleurs délais.

Adoptée à l'unanimité

■ 8.3 Tables de concertation vélo et de concertation en transport en commun

Résolution CQSS-26-05-05

Concernant les représentants de la Table de concertation vélo

Sur une proposition de M. Mathieu Montégiani dûment appuyée par Mme Virginie Bernier, il est unanimement résolu de nommer M. Sylvain Simoneau, administrateur, et Mme Virginie Bernier, administratrice, comme représentants du conseil de quartier de Saint-Sauveur sur la Table de concertation vélo.

Résolution CQSS-26-05-06



Concernant les représentants de la Table de concertation en transport en commun

Sur une proposition de M. Mathieu Montégiani dûment appuyée par Mme Virginie Bernier, il est unanimement résolu de nommer M. Guillaume Laurin, administrateur, et M. Simon Raby, administrateur, comme représentants du conseil de quartier de Saint-Sauveur sur la Table de concertation en transports en commun.

■ **8.4 Retour sur les ateliers participatifs pour la transition socioécologique**

Mme Myriam Nickner-Hudon a participé à l'atelier pour la transition socioécologique qui avait lieu le 7 mai dernier au Parc Victoria. Puisque les démarches en sont à leurs débuts, elle avait peu de commentaires pour l'instant.

■ **8.5 Accessibilité universelle**

Myriam Nickner-Hudon a constaté lors d'une marche avec une résidente du quartier qui se déplace en fauteuil roulant que plusieurs aménagements récents sur la rue Saint-Vallier ne permettent pas une accessibilité universelle aux bâtiments. Cette situation la désole puisque les trottoirs et les devantures de plusieurs commerces viennent tout juste d'être refaits dans la foulée du projet de réaménagement de la rue Saint-Vallier. M. Sylvain Simoneau précise que le seuil de porte relève du propriétaire. Mme Élainie Lepage rappelle que la Ville de Québec a un comité aviseur pour l'accessibilité universelle qui participe à la conception et l'aménagement. À titre d'exemple, une rampe d'accès a été installée à l'arrière de l'Arche l'Étoile.

Mme Myriam Nickner-Hudon a contacté Nadia Reghai, directrice générale de la SDC Saint-Sauveur pour lui faire part de ses observations et en a profité pour lui glisser un mot sur les mégots de cigarette qui affectent la propreté de l'artère Saint-Vallier. Mme Guillaume Laurin souligne qu'il vaudrait la peine de se pencher sur les tronçons de la phase 3 du réaménagement de Saint-Vallier Ouest (entre Saint-Luc et Marie-de-l'Incarnation) pour valider que les nouveaux trottoirs permettront une accessibilité universelle aux bâtiments.

9. Correspondance et trésorerie

■ **9.1 Gestion de la boîte courriel officielle**

Mathieu Montégiani, Myriam Nickner-Hudon et Virginie Bernier ont l'intention de s'occuper de la boîte courriel officielle du conseil de quartier.



■ 9.2 État des revenus et dépenses

Le solde du compte s'élève à 6172\$, ce qui inclut la subvention de 4000\$ pour la biodiversité. Plus de détails viendront à ce sujet à la séance de juin. En excluant donc la subvention, le solde est à 2172\$.

■ 9.3 Résolution pour paiement de la rédaction du procès-verbal

Résolution CQSS-26-05-07

Sur proposition de Mme Marilyn Wellman, dûment appuyée par M. Simon Raby, il est unanimement résolu de verser un montant de 130\$ à Mme Véronique Demers pour le travail de rédaction du procès-verbal de la séance du mercredi 20 mai 2026.

Adoptée à l'unanimité

■ 9.4 Registraire des entreprises

Avec les nouveaux administrateurs qui se sont joints au conseil de quartier et les changements aux postes d'officier, Virginie Bernier annonce qu'une mise à jour du registraire des entreprises sera effectuée prochainement.

10. Affaires internes

■ 10.1 Organisation du travail

Mathieu Montégiani propose de tenir une courte réunion virtuelle entre les membres du conseil de quartier avant chaque assemblée régulière afin de pouvoir discuter de l'ordre du jour à venir et de discuter de l'avancement de certains dossiers.

■ 10.2 Communications et outils technologiques

Afin d'améliorer les communications entre les membres du conseil de quartier, Mathieu Montégiani rappelle que la Ville de Québec fournit des accès à Google Workspace à l'ensemble des conseils de quartier.

■ 10.3 Biodiversité

Le projet de balado sur la biodiversité, en collaboration avec CKIA FM et l'activité de sensibilisation prévue le long de la rivière Saint-Charles seront abordées dans une séance ultérieure du conseil de quartier Saint-Sauveur.



11. Varia

Un poste à coopter demeure disponible au sein du conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sauveur.

12. Fin de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h50.